

[Text]

to be carried out before definite conclusions could be made in this regard.

I suggest to you, Mr. Chairman, that it would be very irresponsible for me to come before your committee for the second time and to state anything other than what I have already stated.

As well, I want to make it clear that neither I nor the Government of Nova Scotia is in any way judging the viability of a shortline operator. We have no hang up about shortline operators. I am sure that shortline operators can be, and have been, successful. However, we have stated initially, and I state again tonight, that the preferred operator of this essential rail link in Nova Scotia is CN. That is basically where we stand.

Senator Graham: Could I make a comment, please, Mr. Chairman?

I am inclined to agree with Senator Forrestall. I am sure that there are other exploratory questions that other senators who may be new to the committee will want to ask.

However, Senator Forrestall, I really must take umbrage with your use of the word "blackmail". I believe that the minister is representing the views of his government. I am sure that he feels he is speaking in the public interest of all Nova Scotians. I hardly believe that you should use the word "blackmail". I would think that you might even want to withdraw that particular word.

Senator Forrestall: I will withdraw it. However, I think you understand what I am saying. It is an if/or type of situation. It is either Canadian National will operate it, or the province will not issue an operating certificate. Legally, I am not convinced of the appropriateness of such a move.

You might ask the minister, Mr. Chairman, when the last time was that the Province of Nova Scotia issued an operating permit to Canadian National, or for that matter to Canadian Pacific, Dominion Atlantic, Louisbourg or any of the others, apart from ones issued with respect to certain requirements concerning safety and health.

I gladly withdraw the word "blackmail". However, when you are as adamant as the province appears to be, there are no options at all. If I were one of the three potential purchasers, I would not withdraw yet. I am sure there is much more room for debate and argument. I am doing neither. I am just expressing a slightly different point of view which concerns the level of the impasse.

I do not like CN any more than most of us around this table like CN. CN has misled us. It has done things that have been very difficult for us to live with over the years. On the other hand, I have learned that Canadian National has the competence that when they say outright and precisely that they will do something, believe me, they will do it. And then what happens?

The Chairman: Senator Forrestall, direct your questions to the witness.

[Traduction]

globale de l'obligation de diligence raisonnable de l'exploitant avant de tirer des conclusions définitives à ce sujet.

Monsieur le président, ce serait très irresponsable de ma part de revenir devant votre comité pour défendre un point de vue autre que celui que j'ai défendu auparavant.

Par ailleurs, je veux qu'il soit clair que ni moi ni le gouvernement de la Nouvelle-Écosse ne nous prononçons d'aucune façon sur la viabilité d'un éventuel exploitant de chemin de fer secondaire. Ces exploitants ne nous posent pas de problème. Je suis convaincu qu'ils peuvent avoir du succès. Toutefois, comme nous l'avons dit au départ, et je le redis ce soir, le CN demeure à notre avis le meilleur exploitant pour cette connexion essentielle. Voilà essentiellement notre position.

Le sénateur Graham: Puis-je faire une observation, monsieur le président?

J'aurais tendance à être d'accord avec le sénateur Forrestall. Je suis sûr que les nouveaux venus parmi les membres du Comité aimeraient poser d'autres questions pour explorer le dossier.

Sénateur Forrestall, votre utilisation du terme «chantage» m'offusque toutefois vraiment. Je crois que le ministre présente le point de vue de son gouvernement. Je suis sûr qu'il croit soutenir l'intérêt de tous les Néo-Écossais. J'ai peine à croire que vous puissiez utiliser le terme «chantage». J'ai l'impression que vous pourriez peut-être même vouloir vous rétracter.

Le sénateur Forrestall: Je me rétracte. Par contre, je pense que vous comprenez bien ce que je dis. Les dés sont pipés. Si le CN ne veut pas exploiter la voie, la province ne veut pas octroyer de permis. Je ne suis pas sûr qu'un tel geste soit justifié sur le plan juridique.

Vous pourriez peut-être demander au ministre, monsieur le président, quelle est la dernière fois que la province de la Nouvelle-Écosse a octroyé un permis d'exploitation au CN, ou encore même, au Canadien Pacifique, à Dominion Atlantic, à Louisbourg ou à qui que ce soit d'autres, mis à part les permis émis pour répondre à certaines obligations en fait de santé et de sécurité.

Je suis heureux de me rétracter. Si vous êtes aussi à cheval sur vos principes que la province semble l'être, il n'y a pas d'options du tout. Si j'étais l'un des trois acheteurs éventuels, je ne me retirerais pas tout de suite. Je suis sûr que le débat et l'argumentation pourraient se poursuivre encore longtemps. Je ne ferai ni l'un ni l'autre. J'exprime tout simplement un point de vue un peu différent à propos de cette impasse.

Je n'aime pas le CN plus que la plupart des gens autour de cette table. Le CN nous a déjà induit en erreur. Avec les années, il a pris des décisions que nous avons dû avaler difficilement. J'ai appris que le CN est fiable quand il dit quelque chose directement et précisément—s'il le dit, croyez-moi, il le va le faire. Et ensuite, qu'est-ce qui se passe?

Le président: Sénateur Forrestall, veuillez poser vos questions au témoin.